

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire qui a eu lieu le 28 avril 2023, à 9 h, sur Zoom.

Présences	Absences
<p><u>Membres avant droit de vote</u> Bangs, Jeff, président Embleton, Sheila, rectrice et vice-chancelière par intérim Gallagher, Jim Guay, André Harquail, David Kurkimaki, Laura Manitowabi, Tammy Sbaa, Nawfal</p> <p><u>Membres sans droit de vote</u> Bassett, Shannon, Sénat Colin, Fabrice, APUL Durand, Louis, APUL Fenske, Tom, SEUL Johnson, Mark, secrétaire intérimaire de l'Université Scott, Daniel, Sénat Teller, Meredith, APAPUL</p>	<p><u>Membres avant droit de vote</u> Barry, Aaron Cameron, Vernon McCue, Meghan (AECS) Recollet, Angela</p> <p><u>Membres sans droit de vote</u> Morin, Avery (AGE) Motamedi, Monica, SCFP</p>
<p><u>Observateurs (personnes-ressources)</u> Brouwer, Brenda, vice-rectrice intérimaire aux études Caron, Joseph, interprète Cowper-Benoit, Gail, gestionnaire de la santé et de la sécurité Croteau, Leeanne, gestionnaire de l'approvisionnement et des contrats Dorman, Sandra, professeure à l'École de kinésiologie et des sciences de la santé Dowdall, Jennifer, codirectrice intérimaire, BEDDP Eger, Tammy, vice-rectrice à la recherche Goffin, Shannon, codirectrice intérimaire du BEDDP Hodgson, Ann, secrétaire associée de l'Université par intérim Jubb, Dawne, conseillère générale intérimaire Lehtimaki, Shauna, directrice de la planification institutionnelle Lavallée, Normand, vice-recteur associé aux services financiers MacLeod, Tracy, dirigeante principale de l'Avancement Piché, Michel, vice-recteur intérimaire aux finances et à l'administration Rocca, Gina, adjointe de direction par intérim St.Marseille, Nicole, directrice de la sécurité du campus Tremblay-Croxall, Louise, directrice de la planification et de la budgétisation Williams, Liliane, interprète</p>	

SÉANCE FERMÉE

Le président du Conseil des gouverneurs (« le Conseil »), M. Jeff Bangs, déclare la séance ouverte à 9 h 6 et confirme qu'il y a quorum. Il reconnaît le Traité Robinson-Huron de 1850 et que l'Université Laurentienne se trouve sur les terres traditionnelles des Atikameksheng Anishnawbek.

POUR DÉCISION ET INFORMATION

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Tammy Manitowabi, appuyé par M. David Harquail, que l'ordre du jour soit adopté dans la forme présentée.

Adopté à l'unanimité

2. Déclaration de conflits d'intérêts

Le président invite les membres à indiquer des conflits d'intérêts concernant l'ordre du jour et rappelle que, en tout temps durant la réunion, ils peuvent respectueusement envisager et signaler un conflit potentiel qui peut surgir pendant les débats. Aucun conflit n'est déclaré.

Le secrétaire intérimaire de l'Université fait remarquer que M. Harquail avait déclaré un conflit potentiel d'intérêts qui peut survenir à l'occasion si les discussions en venaient à porter sur le traitement réservé aux fonds de dotation et (ou) les contributions différées.

3. Proposition de dénomination d'une Bourse de recherche en biologie de la conservation

Le président invite la rectrice et vice-chancelière par intérim, Mme Sheila Embleton, à fournir davantage d'information. La dirigeante principale de l'Avancement, Mme Tracy MacLeod, et la vice-rectrice à la recherche, Mme Tammy Eger, se joignent à Mme Embleton. Mme MacLeod explique le contexte de la proposition visant à ce que la Laurentienne établisse une bourse de recherche en l'honneur de Mme Jane Goodall, à savoir la Bourse de recherche Jane Goodall en biologie de la conservation. Elle donne également une vue d'ensemble de la structure du financement et des avantages pour la Laurentienne de la mise en œuvre de la bourse proposée.

Il n'est pas nécessaire de présenter une résolution au Conseil pour approuver cette bourse. Les membres du Conseil expriment toutefois leur soutien à cette proposition.

4. LACC - Mise à jour sur la transformation

Le président invite Mme Embleton à faire une mise à jour. Mme Embleton souligne les prochaines étapes du processus de transformation opérationnelle ainsi que les étapes touchant la sélection de l'expert-conseil pour le processus de planification stratégique, et le calendrier des travaux de transformation et de planification stratégique.

5. Approbation de l'entente avec l'expert-conseil

M. Bangs invite le vice-recteur intérimaire aux finances et à l'administration, M. Michel Piché, à fournir davantage de contexte. Il est accompagné de la conseillère générale intérimaire, Mme Dawne Jubb, et de la gestionnaire de l'approvisionnement, Mme Leanne Croteau. M. Piché explique alors les modalités du contrat.

Il est proposé par Mme Tammy Manitowabi, appuyé par M. David Harquail,

IL EST RÉSOLU

QUE le Conseil des gouverneurs demande à la rectrice et vice-chancelière par intérim et au vice-recteur intérimaire aux finances et à l'administration de l'Université d'officialiser et de signer le contrat avec Deloitte à titre d'expert-conseil en gestion de projet pour développer le Plan détaillé de transformation et superviser sa mise en œuvre pour la somme maximale de 1 599 200 \$ avant taxes (y compris les coûts et décaissements). Adopté à l'unanimité

6. Questions juridiques

Mme Jubb fait un résumé verbal des principaux problèmes, projets et questions juridiques qui relèvent actuellement du service juridique.

7. Ressources humaines

a) Postes de cadres supérieurs

M. Bangs invite M. Piché à présenter cet article. Il fait une mise à jour verbale concernant certaines des exigences essentielles en matière de dotation.

b) Postes du secteur de l'enseignement

M. Bangs invite la vice-rectrice intérimaire aux études, Mme Brenda Brouwer, à faire une mise à jour. Elle donne alors une vue d'ensemble de l'état des activités actuelles de recrutement aux postes de professeurs, de doyens, de bibliothécaire en chef et de vice-recteur associé aux affaires francophones. Mme Brouwer fait également une brève mise à jour sur les activités de recrutement aux postes de haute direction et de gestion ainsi que sur le calendrier prévu pour que ces postes soient pourvus.

8. Autres questions

En consultation avec le secrétaire intérimaire de l'Université, M. Mark Johnson, le président indique que l'ordre du jour est épuisé.

9. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fermée est levée à 9 h 51.

SÉANCE PUBLIQUE

Le président déclare la séance publique de l'assemblée ordinaire ouverte à 10 h 30 et confirme qu'il y a quorum. Il reconnaît alors le Traité Robinson-Huron de 1850 et que l'Université Laurentienne se trouve sur les terres traditionnelles des Atikameksheng Anishnawbek.

SÉANCE D'INFORMATION

A. Séance d'apprentissage et d'engagement : Centre de recherche sur la santé et la sécurité au travail (CRSST) « Looking Backward to Move Forward: CROSHing it since 2008 and into the future. »

M. Bangs invite Mme Sandra Dorman, de l'École de kinésiologie et des sciences de la santé, à faire un exposé à ce sujet. Mme Dorman explique brièvement en quoi consistent le CRSST, son mandat, sa vision et ses valeurs. Elle donne un aperçu des partenariats du Centre, des efforts de sensibilisation communautaire et des différents domaines de formation offerts aux étudiants et dans les lieux de travail. Elle ajoute que le Centre a accordé 124 000 \$ en bourses aux étudiants et souligne les différents projets de recherche et de formation réalisés par le Centre.

Mme Dorman explique également en quoi consistent le simulateur de lieu de travail du CRSST et les types d'études de recherche menées afin d'aider à résoudre les problèmes réels du lieu de travail.

Mme Dorman donne un aperçu des priorités stratégiques du CRSST qui reposent sur les commentaires des parties prenantes. Elle note que ces priorités s'harmonisent avec le plan stratégique de la Laurentienne. Le Centre offrira aussi une série de programmes de formation pour les professionnels de la santé au travail au cours de la prochaine année universitaire.

POUR DÉCISION

1. Adoption de l'ordre du jour

Le président demande qu'une proposition soit faite en ce sens.

Il est proposé par M. David Harquail, appuyé par M. Jim Gallagher, que l'ordre du jour soit adopté dans la forme présentée. Adopté à l'unanimité

2. Déclaration de conflits d'intérêts

Le président invite les membres à indiquer des conflits d'intérêts concernant l'ordre du jour et rappelle que, en tout temps durant la réunion, ils peuvent respectueusement envisager et signaler un conflit potentiel qui peut surgir pendant les débats. Aucun n'est déclaré.

Le secrétaire intérimaire de l'Université fait remarquer que M. Harquail avait déclaré un conflit potentiel d'intérêts qui peut survenir à l'occasion si les discussions en venaient à porter sur le traitement réservé aux fonds de dotation et (ou) les contributions différées.

3. Résolution en bloc

Le président demande qu'une proposition soit effectuée sous forme de résolution en bloc pour les articles suivants figurant dans la documentation du Conseil :

- procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 17 février 2023 et des assemblées extraordinaires du 9 décembre 2023 et des 9 mars et 11 avril 2023.

Il est proposé par M. David Harquail, appuyé par M. André Guay,

QUE les articles figurant ci-dessus soient reçus et approuvés en bloc aux fins d'information. Adopté à l'unanimité

4. Questions découlant des procès-verbaux

M. Bangs et le secrétaire intérimaire de l'Université confirment qu'il n'y a aucune question découlant des procès-verbaux.

5. Rapport de la rectrice

M. Bangs invite la rectrice et vice-chancelière par intérim, Mme Sheila Embleton, à présenter son rapport. Mme Embleton souligne que, aujourd'hui, c'est le Jour de deuil national qui reconnaît les travailleurs qui ont été tués au travail. Elle décrit brièvement son histoire, ses origines à Sudbury et comment cela se déroule actuellement partout au Canada. La Laurentienne a tenu un service commémoratif plus tôt dans la journée.

Mme Embleton note que le contrat d'expertise-conseil en transformation a été signé et approuvé par le Conseil. En ce qui concerne l'expert-conseil en planification stratégique, le contrat a été signé et le fournisseur retenu a été approuvé par le ministère des Collèges et Universités.

Elle ajoute que diverses activités de recrutement aux postes administratifs de cadres supérieurs sont en cours. Les postes de vice-rectrice associée aux ressources humaines et de nouveau directeur en relations de travail ont été pourvus. Elle souligne certaines des autres activités de recrutement de cadres supérieurs et de gestionnaires qui se déroulent à l'Université.

Mme Embleton fait l'éloge du travail du CRSST et de l'investissement de 2 500 000 \$ du ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences et souligne les travaux de recherche des étudiants des cycles supérieurs à la Laurentienne, comme cela est indiqué dans son rapport.

6. Mise à jour financière (trésorerie, prévisions financières, mise à jour sur les inscriptions, cadre de planification, rendement des investissements, fonds de pension et de dotation)

M. Piché présente une vue d'ensemble des résultats financiers de l'Université et des inscriptions officielles pour l'automne 2023 et l'hiver 2024, ainsi que les points saillants des revenus de placement du fonds de dotation et du fonds de retraite des employés à la fin de février 2023. En ce qui concerne les liquidités, la Laurentienne avait un solde des liquidités de fonctionnement de 92 200 000 \$ et de fonds distincts totalisant 23 900 000 \$. Au 7 avril 2023, l'Université avait un solde des liquidités de fonctionnement légèrement supérieur à 108 000 000 \$ et de fonds distincts de 24 400 000 \$. Les soldes supérieurs des liquidités de fonctionnement découlent de subventions non prévues de fin d'exercice allouées par le ministère, qui incluaient des fonds de l'exercice précédent pour la COVID. Ce montant se chiffrait à 11 700 000 \$. En ce qui concerne les liquidités, la Laurentienne demeure en bonne position.

Il ajoute que la Laurentienne a enregistré une réduction des inscriptions équivalent plein temps pour l'année universitaire 2022-2023, mais qu'elles sont de 14 % supérieures à ce qui était prévu dans le plan financier préparé durant le processus lié à la LACC. Les inscriptions aux programmes de grade en ligne ainsi que d'étudiants étrangers continuent d'augmenter dans de bonnes proportions.

M. Piché souligne que le fonds de dotation de l'Université, qui totalisait 48 400 000 \$ à la fin de février, continue d'afficher un bon rendement. Il ajoute que les données du fonds de retraite des employés sont produites tous les trimestres et que les chiffres indiqués dans le rapport, qui figurait dans la documentation, reflètent partiellement le rendement et montrent qu'il est positif malgré les défis du marché.

7. Questions touchant le Comité des finances

M. Bangs invite le président du Comité des finances, M. David Harquail, à faire une mise à jour sur les articles ci-dessous. M. Harquail souligne l'importance de ces points, car c'est la première fois que la Laurentienne peut préparer un budget après le processus lié à la LACC.

7.1 Approbation : Droits de scolarité de 2023-2024

M. Piché présente cet article. Le 2 mars 2023, le ministère des Collèges et Universités (MCU) a publié son Cadre des droits de scolarité (CDS) pour l'année universitaire 2023-2024 pour les étudiants canadiens en Ontario. Le Cadre maintient le gel des droits de scolarité pour les étudiants canadiens aux niveaux de 2022-2023 et offre aux établissements la flexibilité d'augmenter ces droits pour les étudiants canadiens hors province jusqu'à 5 %. De plus, sous réserve de la soumission d'une demande et de l'approbation du ministère, les augmentations des droits de scolarité sur une période pluriannuelle seront autorisées pour certains programmes dont les droits de scolarité sont inférieurs à la moyenne du secteur pour des programmes comparables (applicable aux étudiants entreprenant la première année à compter de 2023-2024).

Par rapport au cadre de l'année précédente, la Laurentienne a mis en place des augmentations totales de 6 % pour les étudiants de première et de deuxième année de premier cycle de l'extérieur de la province. Il n'y a pas d'augmentation des droits de scolarité pour les étudiants de cycles supérieurs de l'extérieur de la province. Les droits de scolarité pour les étudiants étrangers ne font pas partie du CDS et sont soumis aux facteurs du marché. Pour déterminer les droits des étudiants étrangers, l'Université compare les droits du secteur universitaire de l'Ontario.

Il est proposé par M. David Harquail, appuyé par Mme Laura Kurkimaki,

IL EST RÉSOLU

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et présenté à l'assemblée du 28 avril 2023, le Conseil des gouverneurs approuve les droits de scolarité des étudiants canadiens de l'extérieur de la province et étrangers et les droits de scolarité par crédit pour les programmes de maîtrise en 2023-2024. Adopté à l'unanimité

7.2 Approbation : Frais administratifs des étudiants pour 2023-2024

M. Piché présente cet article. Il indique que, en Ontario, les étudiants universitaires doivent payer une combinaison de droits de scolarité (établis conformément au Cadre provincial des droits de scolarité) ainsi que de droits accessoires et de frais obligatoires qui concordent avec le Cadre provincial de classification des droits accessoires. De plus, l'Université perçoit divers frais administratifs approuvés par le Conseil des gouverneurs. Ces frais reposent sur les services fournis par l'Université. M. Piché indique que, pour le trimestre printemps/été 2023-2024, l'Université a conservé les frais administratifs de 2022-2023. Les frais proposés seront en vigueur pour les trimestres automne/hiver 2023-2024. La Laurentienne propose une augmentation globale de 3 % des frais administratifs, ce qui s'élèvera à environ 225 000 000 \$.

Il est proposé par M. David Harquail, appuyé par M. Jim Gallagher,

IL EST RÉSOLU

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et présenté à l'assemblée du 28 avril 2023, le Conseil des gouverneurs approuve les frais administratifs des étudiants pour 2023-2024. Adopté à l'unanimité

7.3 Approbation : Droits accessoires pour 2023-2024

M. Piché présente cet article et indique que l'Université Laurentienne perçoit des droits obligatoires auprès des étudiants pour soutenir les services accessoires comme les sports, les loisirs et la santé mentale. En plus des fonds recueillis pour les initiatives de l'Université Laurentienne, chaque association étudiante facture les activités qu'elle propose comme les plans de santé et de soins dentaires, UPass et les banques alimentaires.

Les frais accessoires perçus par l'Université sont estimés à 3 000 000 \$ par an. La variation totale des frais auxiliaires des étudiants à compter de 2022-2023 représente une diminution d'environ 140 000 \$, les principaux changements provenant de l'élimination des frais de 45 \$ pour le Centre des loisirs des étudiants, totalisant 218 000 \$ et compensés par une augmentation de 10 % des frais de programmation des loisirs et des activités sportives, d'une valeur de 77 000 \$. Ces augmentations permettront d'améliorer la qualité des programmes récréatifs et sportifs de l'Université.

Une discussion s'ensuit sur les frais d'Access Copyright qui sont suspendus. Il n'y a pas de nouvelle entente signée. M. Piché explique que des discussions sont en cours et qu'il n'y a pas de réponse pour le moment. Un suivi sera présenté plus tard.

Il est proposé par M. David Harquail, appuyé par Mme Tammy Manitowabi,

IL EST RÉSOLU

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et présenté à l'assemblée du 28 avril 2023, le Conseil des gouverneurs approuve le budget et les droits accessoires pour 2023-2024.

Adopté à l'unanimité

7.4 Approbation : Budget de fonctionnement et des immobilisations de 2023-2024

M. Piché présente cet article. Il indique qu'il s'agit du premier budget à préparer depuis le début du processus lié à la LACC. À la fin de la protection aux termes de la LACC, la Laurentienne a repris les discussions sur la planification et l'établissement des budgets avec les gestionnaires. Ce processus a commencé à l'automne 2022, avec des commentaires du Conseil des gouverneurs et des discussions avec le corps professoral et le personnel au sujet des priorités et des pressions opérationnelles. L'entente avec la province concernant le prêt de sortie aux termes de la LACC, qui contenait des exigences précises de rapport et des restrictions financières, a influencé ces discussions. Le budget consolidé de 2023-2024 inclut les activités auxiliaires, de fonctionnement, de recherche et touchant les immobilisations, et a été préparé dans le but de stabiliser les opérations de l'Université (à la suite de l'émergence du processus lié à la LACC) et de régler les problèmes immédiats de capacité.

En plus du budget consolidé, l'Université fournit également un budget de fonctionnement qui diffère de la base utilisée pour les rapports financiers des organismes sans but lucratif (comptabilité d'exercice). Les principales différences sont l'inclusion dans le budget consolidé d'entités reliées et la période de comptabilisation de certaines transactions.

Le représentant de l'APUL, M. Fabrice Colin, indique que l'APUL aurait aimé être davantage consultée et que le budget n'aborde pas les préoccupations du corps professoral. Il rappelle aux membres du Conseil les sacrifices que le corps professoral a faits durant le processus lié à la LACC.

Il est proposé par M. David Harquail, appuyé par Mme Tammy Manitowabi,

IL EST RÉSOLU

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et présenté à l'assemblée du 28 avril 2023, le Conseil des gouverneurs approuve le Budget de fonctionnement et des immobilisations de 2023-2024. Adopté à l'unanimité

8. Autres articles

8.1 Bureau de l'équité, de la diversité et des droits de la personne

M. Bangs invite les co-directrices intérimaires du Bureau de l'équité, de la diversité et des droits de la personne (BEDDP), Mmes Jennifer Dowdall et Shannon Goffin, à présenter un résumé du rapport annuel sur les services fournis durant l'exercice 2021-2022. Elles donnent un aperçu des services offerts par le BEDDP et ajoutent que le rapport contient des statistiques anonymes sur les cas traités ainsi que les services de résolution relevant des politiques que le BEDDP administre. Le rapport fait également état des initiatives d'engagement communautaire et éducationnel.

Elles disent que le BEDDP a traité un plus grand nombre de cas durant l'exercice 2021-2022 et en donne quelques raisons. Elles précisent que le BEDDP tient une répartition des groupes qui utilisent les services. La population étudiante a toujours été et demeure le plus grand groupe qui utilise les services, suivi par les dirigeants et le personnel.

Mme Dowdall indique que le BEDDP s'efforce d'amener certains groupes à suivre la formation obligatoire, comme toute la population étudiante. Le BEDDP offre également des séances de sensibilisation et de formation à la communauté et de la formation spéciale sur demande d'une unité.

8.2 Rapport de 2022 sur la santé et la sécurité au travail

M. Bangs invite M. Piché à présenter cet article. La gestionnaire de la santé et de la sécurité, Mme Gail Cowper-Benoit, se joint à lui pour présenter le rapport. Mme Cowper-Benoit présente quelques statistiques. Le nombre de blessures déclarées a diminué ces deux dernières années, principalement parce que le campus était fermé à cause de la COVID-19. Ce nombre augmente toutefois de nouveau, mais il n'y a pas de temps perdu dû à des blessures. La Laurentienne est en bas de l'échelle des taux de blessures par rapport aux autres universités. Elle attribue cela au fait que les services de restauration et de conciergerie ne sont pas couverts par la CSPAAT.

En 2022, quand le personnel et le corps professoral sont revenus sur le campus, chaque personne a dû suivre une formation obligatoire et revoir différentes politiques. Mme Cowper-Benoit ajoute que le personnel à temps partiel ne suit pas nécessairement la formation requise, mais que son unité continue de trouver des moyens de l'amener à la suivre.

Mme Cowper-Benoit indique certains dossiers sur lesquels ils travaillent, comme la constitution d'un comité de promotion du bien-être qui se concentre sur le bien-être des travailleurs tant au travail qu'à domicile. Cette année, le Comité mixte de la santé et de la sécurité a tout juste commencé à élaborer des initiatives touchant la sécurité. Un sondage a été envoyé pour déterminer sur quels programmes se concentrer pour améliorer la sécurité à la Laurentienne.

Sommaire des rapports d'information des comités permanents du Conseil

8.3 Comité de vérification

8.4 Comité exécutif

8.5 Comité des finances

8.6 Comité mixte du bilinguisme

8.7 Comité des mises en candidature

8.8 Comité de la planification et de l'aménagement des biens

8.9 Questions du président

M. Bangs invite le secrétaire intérimaire de l'Université, M. Mark Johnson, à présenter ces rapports. Il explique qu'ils résument brièvement les points présentés pour information à chaque réunion du comité, mais qu'ils ne sont pas soumis au Conseil pour examen ou approbation. Il est important de fournir ces rapports aux fins de transparence, car ils indiquent les sujets dont le comité a discuté. Les membres du Conseil qui désirent en savoir davantage ont la possibilité de le faire.

9. Autres questions

M. Bangs et le secrétaire intérimaire de l'Université confirment qu'il n'y a aucune autre question à examiner.

10. Discussion à huis clos

Le Conseil des gouverneurs discute alors de questions à huis clos.

11. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le président du Conseil, M. Bangs, lève la séance à 13 h.

Jeff Bangs, président

Mark Johnson, secrétaire intérimaire de l'Université